

Ecole maternelle *Les Pâquerettes*
CHAVILLE

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 9 Mars 2010.

Présidente : Madame Caudin, directrice de l'école.

Etaient présents : Mesdames Belluz, Bocquené, Michelin, Sauvebois-Birster, Waget (enseignantes), Madame Daël, Maire-Adjointe chargée des affaires scolaires, Mesdames Poncet, Sanges, Thorette (CAAPE), loos (PEEP), Messieurs Gernez (CAAPE) et Tardieu-Mouty (FCPE).

Etaient excusés : Monsieur Rabaux, Inspecteur de l'Education Nationale, Mesdames Beye, Lamaud, Idrissi, Legendre et Mounier (enseignantes) et Monsieur Rafik (FCPE).

Secrétaires de séance : Madame Michelin et Monsieur Tardieu-Mouty.

Déroulement

Ouverture : le conseil est ouvert à 19 h 10.

1. Rentrée 2010 : prévisions

- Effectifs à ce jour : 175 enfants.

Structure de l'école :

Classes	Enseignantes	GS	MS	PS	TPS	Total par classe
1	Mme BELLUZ	25				25
2	Mmes CAUDIN et IDRISSI	24				24
3	Mmes MOUNIER et LEGENDRE		23			23
4	Mmes MICHELIN et LAMAUD		23			23
5	Mme BOCQUENE			29		29
6	Mme WAGET			29		29
7	Mme SAUVEBOIS-BIRSTER				22	22
	Total par classe d'âge	49	46	58	22	175

- Prévisions pour Septembre 2010 :

GS	MS	PS	TPS	Effectif total
Nés en 2005	Nés en 2006	Nés en 2007	Nés en 2008	
45	58	8* + 46 nouveaux inscrits	22	179

* enfants scolarisés en TPS en 2009/2010 et restant définitivement aux Pâquerettes.

Madame Caudin rappelle que ces effectifs sont prévisionnels et qu'ils ne pourront être affinés qu'après :

- ✓ le retour de tous les questionnaires distribués récemment aux parents des élèves de l'école,
- ✓ la réunion de la commission de dérogation le **25 mai 2010**,
- ✓ l'admission des nouveaux élèves.

Toutes les familles des nouveaux inscrits seront reçues aux mois d'Avril, Mai et Juin. Les rendez-vous pourront être pris par téléphone dès réception du certificat d'inscription et ce **jusqu'au 17 Avril 2010**.

Les élèves actuellement scolarisés en TPS dont le secteur scolaire n'est pas l'école *Les Pâquerettes*, seront scolarisés en PS dans leur école de secteur. Un courrier sera prochainement envoyé aux familles concernées. Les familles souhaitant maintenir leur enfant à l'école *Les Pâquerettes* devront effectuer une demande de dérogation auprès de Monsieur le Maire.

A ce jour, le conseil d'école ne dispose d'aucune information nouvelle concernant le maintien de la TPS à la rentrée prochaine. Selon Mme Daël, 25 familles ont pré inscrit leur enfant. Si la TPS est maintenue, ces familles seront invitées à assister à une réunion d'information le **mardi 4 mai 2010**.

Mme Caudin annonce son départ de Chaville à la fin de l'année scolaire 2009/2010 ainsi que celui probable de Mme Belluz ; cette dernière ayant demandé son changement de département.

Dernière minute : A l'heure où nous imprimons ce compte rendu, nous apprenons la fermeture de la classe de TPS et la confirmation du départ de Mme BELLUZ pour le département des Yvelines.

2. Projet d'école

Le projet de l'école intitulé « Eveil à la curiosité » a été élaboré en 2006 afin de sensibiliser les élèves au monde qui les entoure, de les amener à s'interroger sur celui-ci et ainsi à mieux le comprendre voire le protéger. Le projet d'école prend ancrage dans le domaine de la *Découverte du monde* mais également dans celui du *Langage* (verbalisation autour des situations mises en place, des résultats d'expériences, apprentissage d'un nouveau lexique, ...).

Le domaine de la découverte du monde est constitué du :

- ✓ Monde du vivant : découverte de soi (schéma corporel, hygiène, croissance, nutrition), de ce qui vit autour de nous par le biais d'élevages (escargots, phasmes, papillons, poissons, cochon d'Inde), d'observation d'animaux dans leur milieu (visite à la ferme, stage au poney club), de réalisation de plantations (graines, bulbes, plants, ...)
- ✓ Monde de la matière et des objets : fonctionnement d'objets usuels (lampe de poche, moulin à légumes, aimant, presse agrumes, ...), découverte des caractéristiques de certaines matières (rugueux, lisse, ...) et manipulation de celles-ci (eau, sable, argile, ...).
- ✓ Repérage dans le temps et l'espace : Les classes découvrent les caractéristiques de certains milieux. Les élèves apprennent à se repérer dans l'espace (classe, école, quartier). Ce dernier aspect permettra de rebondir sur le projet de construction de la nouvelle école.

Le projet actuel arrivant à son terme, un nouveau projet d'école sera élaboré en collaboration avec l'école Paul Bert dans les mois à venir. La validation de ce projet est prévue à l'automne 2010.

3. Projet du futur groupe scolaire

A ce jour, le planning des travaux est respecté. L'installation des classes se fera en Novembre 2010 et la démolition de l'école *Les Pâquerettes* en Décembre 2010. La phase 2 de la construction devrait se terminer début 2011.

Mme Caudin informe le Conseil que l'enlèvement de la grue s'effectuera le 15 mars 2010 et que la circulation des véhicules sera interdite sur une partie de la rue de Stalingrad pendant deux jours. Une information complète sur ce sujet sera donnée aux familles par voie d'affichage.

Mme Daël présente les plans du nouveau groupe scolaire aux membres du conseil.

Constats :

- ✓ Deux entités : une école élémentaire et une école maternelle (deux directions, deux entrées distinctes, deux salles de restauration, des cours de récréation séparées).
- ✓ De nombreuses salles communes aux deux écoles : une grande salle polyvalente, une bibliothèque, une salle pour les enseignants, une salle pour le RASED, un bureau pour la Psychologue scolaire, une infirmerie, un bureau médical, une loge gardien.
- ✓ Installation temporaire d'un Accueil de Loisirs Maternel (en attendant la construction d'un îlot prévu à cet effet) avec une grande salle d'activités et plusieurs locaux partagés avec l'école maternelle.
- ✓ Deux salles (classe et dortoir) ont été envisagées pour l'accueil des TPS (dans le cas d'un maintien de cette classe).

Les parents d'élèves s'interrogent beaucoup sur la gestion des flux piétonniers et automobiles au moment de l'ouverture du groupe et jusqu'à la fin des travaux.

Afin de répondre au mieux aux interrogations, Mme Daël propose que toutes les questions concernant le nouveau groupe scolaire lui soient remontées par mail (par le biais des associations de parents d'élèves) afin qu'elle puisse les classer selon qu'elles concernent les locaux, leur aménagement, le bâti, l'aménagement extérieur (cours, végétaux, ...) ou bien encore la circulation, le quartier et son évolution future, ... Des réponses précises seront alors apportées soit par mail soit lors d'une réunion avec les services concernés.

Une visite de l'école par les membres du conseil est envisagée pour le mois de juin 2010.

4. Plan Particulier de Mise en Sûreté

✓ Rappels

« Le *Plan particulier de mise en sûreté* des personnes constitue, pour chaque école, la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

L'accident majeur est un événement d'origine :

- naturelle : tempête, inondation, séisme, ...
- technologique : industriel, nucléaire, biologique.
- humaine : transport de personnes ou de matières dangereuses...

qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement. » *BO HS N°3 du 30 mai 2002.*

La connaissance des risques et des conduites à tenir permet d'éviter la panique. C'est pourquoi la mise en place du PPMS est indispensable. Le PPMS est un document opérationnel propre à chaque école. La rédaction de celui-ci incombe au directeur d'école avec l'aide du Conseil des maîtres.

✓ Méthodologie de mise en place d'un PPMS :

- Identifier les risques majeurs prévisibles auxquels l'établissement est exposé. Pour *Les Pâquerettes* : tempête et transport de matières dangereuses.
- Constituer un groupe de personnes ressources et définir leurs missions.
- Sélectionner des lieux de mise en sûreté et des cheminements (zones de mise à l'abri, points de regroupement extérieurs, cheminements pour les rejoindre).
- Prévoir des moyens logistiques (plans renseignés, liste des effectifs, liste des élèves bénéficiant de PAI, malle de première urgence, ...),
- Informer les membres du personnel, les élèves (éducation aux risques), les parents d'élèves (via le compte rendu ci-joint et ceux des prochains conseils d'école).
- Valider le plan par l'organisation d'un exercice de simulation.

Le PPMS est ensuite présenté au conseil d'école puis communiqué au maire, à l'inspecteur de l'éducation nationale et à l'inspecteur d'académie.

✓ Echancier

- Actualisation des PPMS (version papier) avant le 12 avril 2010,
- Exercice de simulation 1 entre le 17 Mai et le 11 Juin 2010,
- Présentation du PPMS au Conseil d'école en juin 2010,
- Exercice de simulation 2 et actualisation du PPMS entre septembre 2010 et avril 2011
- Transmission du PPMS en juin 2011.

5. Fête de l'école

Date choisie : **Vendredi 18 juin 2010** de 18 heures 30 à 21 heures 30.

Les enseignantes travailleront à la mise en place d'un spectacle. Une kermesse organisée par les parents d'élèves pourra suivre.

Un sondage sera prochainement transmis à tous les parents pour connaître les volontaires.

Une réunion de préparation aura lieu **Mardi 18 Mai 2010 à 18H30** dans le préau de l'école.

D'avance, merci pour les enfants.

4. Informations diverses

➤ Remplacement du personnel absent :

Le remplacement des enseignants en congé maladie est géré par l'Inspection de la Circonscription Meudon-Chaville qui, en fonction du nombre de demandes du jour et du niveau des classes, désigne un enseignant titulaire d'un poste de Z.I.L (zone d'intervention localisée) pour remplacer l'enseignant absent. Lorsque l'enseignant absent ne peut être remplacé, les élèves sont répartis dans toutes les classes de l'école.

La gestion des personnels ATSEM et animateurs incombe à la mairie de Chaville. Dans le cas de l'absence d'une ATSEM, le travail de celle-ci est réparti. Il en est de même pour l'absence des animateurs. En cas de besoin (plusieurs agents en congé maladie), la péréquation entre les écoles est organisée.

Mme Caudin précise que, dans tous les cas, chaque personnel fait de son mieux pour que l'absence d'un collègue gêne le moins possible le fonctionnement de l'école et cela pour le bien des enfants.

➤ Activités des classes :

✓ *Sorties scolaires prévues à ce jour :*

- Les classes 1 et 2 participeront au projet *Poney* une demi journée par semaine **du 18 mai au 24 juin**. Le financement sera entièrement réalisé sur les crédits mairie (soit environ 1470 Euros).
- Les classes 6 et 7 se rendront à *La Maison de la Nature* de Meudon. (financement du transport : crédits mairie)
- *Spectacles* : Les classes de GS et de MS se rendront en **Mai** à la séance du Conte « Sous l'arbre à palabres » à l'Atrium de Chaville (financement : crédits mairie et coopérative scolaire).
- Les séances d'activités aquatiques débuteront pour les classes de GS la semaine **du 29 mars 2010 et ce jusqu'au 25 juin inclus**. Une information détaillée sera donnée aux parents des élèves concernés lors de la réunion parents/enseignant du second trimestre.

➤ Informations :

- Les enfants n'auront pas classe les : **Lundi 5 avril, Jeudi 13 mai et Lundi 24 mai**. Mme Daël confirme qu'il n'est pas prévu d'ouverture de Centre de Loisirs Lundi 24 mai (Lundi de Pentecôte).
- Interpellée par les parents d'élèves sur l'organisation des accueils de loisirs pendant l'été 2010, Mme Daël explique qu'il restera toujours un accueil de loisirs ouvert sur Chaville cet été, même pendant les périodes dites creuses.

➤ Calendrier :

- ✓ Fête de l'école : **vendredi 18 juin 2010** de 18h30 à 21h30,
- ✓ Chorale de l'école (moyennes et grandes sections) : représentation le **mardi 29 juin 2010** à 19h00,
- ✓ Conseil d'école n°3 : **mardi 8 juin 2010 à 19h00**.

Séance levée à 21h45.